



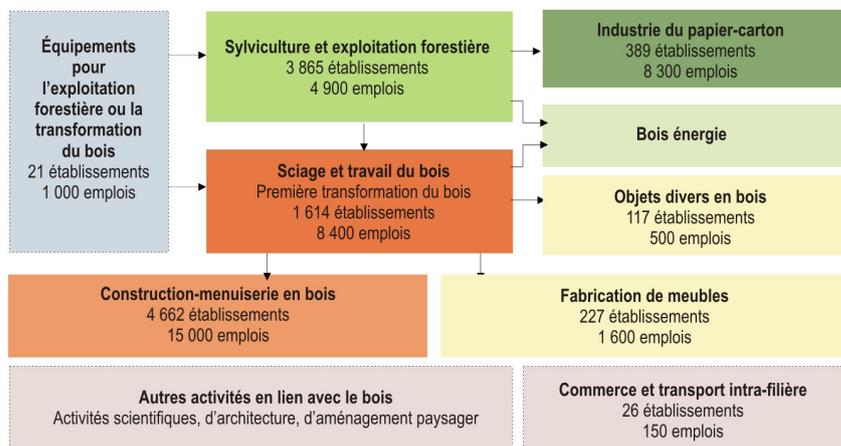
## La filière bois rhônalpine : une géographie de l'emploi façonnée par ses activités

**E**n Rhône-Alpes, la filière bois emploie 40 000 personnes, dont 32 000 salariés. Regroupant près de deux emplois sur cinq, la construction-menuiserie en bois est le segment le plus développé, devant les activités de sciage et travail du bois, et l'industrie du papier-carton. Si l'emploi reste très concentré dans les grands pôles, la géographie des emplois affiche de forts contrastes selon les segments. Les établissements industriels sont de plus grande taille que les autres et appartiennent plus souvent à des groupes. Enfin, les salariés de la filière sont plutôt des ouvriers, essentiellement des hommes.

Benjamin Beaumont, Axel Gilbert, Insee

### 1 Quatre segments concentrent l'essentiel des emplois de la filière

Schéma de la filière bois



Avec une couverture de 1,5 million d'hectares de forêts, soit un tiers de son territoire, Rhône-Alpes compte la deuxième plus grande surface forestière des anciennes régions, et l'une des premières en volume de récolte (environ 2,5 millions de m<sup>3</sup> par an). Pour comparaison, un volume similaire est récolté en Auvergne, malgré une surface boisée inférieure (720 000 hectares). Cette étude porte sur le seul territoire rhônalpin.

La filière forêt-bois désigne l'ensemble des acteurs qui participent à la réalisation de produits finis issus du bois. Fin 2012, 11 000 établissements font partie de la filière (*methodologie*), leur activité étant pleinement liée au bois. Ces établissements concentrent 15 % de l'emploi salarié national de la filière, et représentent 2 % de l'emploi salarié marchand régional.

**Note :** Les volumes d'emplois des segments « Bois-énergie » et « Autres activités en lien avec le bois » ne sont pas mesurés car difficiles à appréhender.  
Source : Insee, Clap 2012

## Une filière structurée autour de quatre segments-clés

La filière bois est structurée d'amont en aval en dix segments d'activité, de la production du bois aux activités de seconde transformation. En Rhône-Alpes, quatre segments se démarquent en termes de volume d'emploi ou d'établissements. Tout en amont de la filière se trouvent les activités sylvicoles, qui ont pour objet la gestion et la valorisation de la forêt, et les entreprises d'exploitation forestière, qui récoltent les bois et les livrent aux entreprises de transformation. Ce segment d'activité constitue le cœur de métier de la filière. Il débouche sur deux autres segments : l'industrie du papier et du carton, qui inclut le processus de fabrication de pâte à papier à partir de fibres de bois jusqu'à la fabrication d'objets en papier et carton, et les activités de sciage et travail du bois, qui regroupent quant à elles l'ensemble des travaux de découpe. En aval de ce segment se trouvent les travaux liés au bâtiment : la construction en bois (charpentes par exemple) et la menuiserie. Les autres segments (fabrication de meubles, équipements liés au bois) sont faiblement implantés sur le territoire. Enfin, si le segment du bois-énergie connaît un réel essor, il reste difficile à appréhender dans la mesure où cette activité n'est pas identifiée en tant que telle, l'essentiel des opérateurs étant pris en compte dans l'exploitation forestière et dans le sciage.

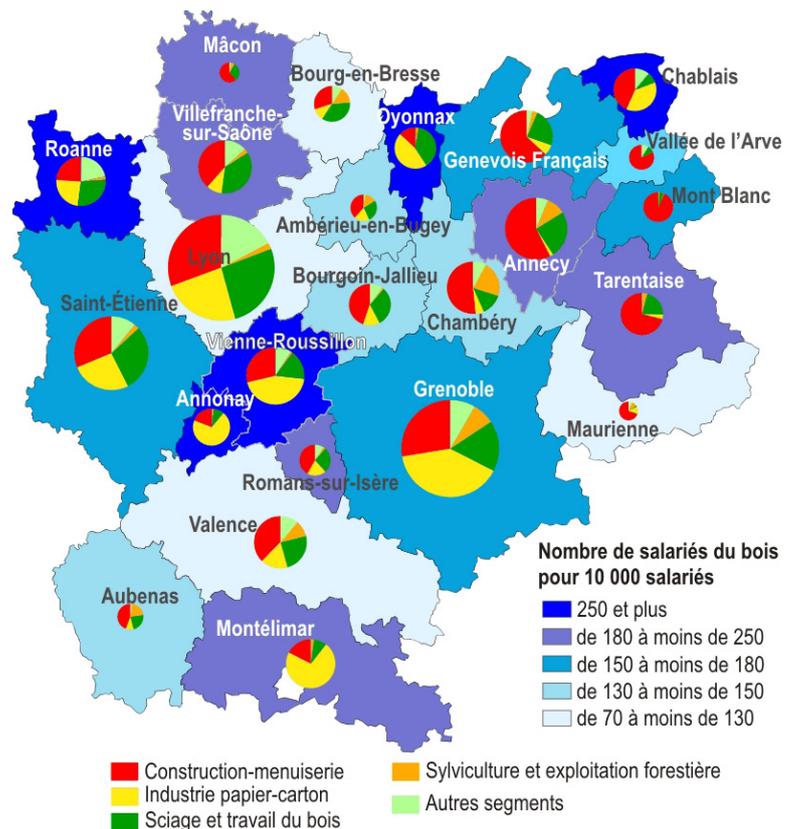
Si les divers segments s'inter-alimentent, le fonctionnement de la filière bois dépasse toutefois les frontières rhônalpines. En effet, certains de ses acteurs producteurs régionaux travaillent avec des établissements extérieurs au territoire. De la même manière, le bois local ne représente qu'une partie du bois transformé dans la région.

### 40 000 emplois dans la filière bois

Au total, la filière bois en Rhône-Alpes représente 40 000 emplois, dont 81 % de salariés. Le segment le plus développé est celui de la construction en bois et menuiserie : 15 000 emplois (dont 12 000 salariés) y sont répartis dans 4 700 établissements. Viennent ensuite les activités de sciage et de travail du bois qui occupent 8 400 personnes, le plus souvent salariées, dans 1 600 établissements. Si l'industrie du papier-carton ne compte qu'un petit nombre d'établissements (400), elle concentre toutefois un emploi sur cinq, la quasi-totalité de l'emploi étant salarié. À l'inverse, on dénombre près de 4 000 établissements dans la sylviculture et l'exploitation forestière pour seulement 5 000 emplois. Outre l'Office National des Forêts (ONF), principal employeur des salariés, les établissements de ce segment sont principalement des entreprises individuelles occupant de

## 2 L'emploi salarié de la filière affiche de fortes disparités géographiques

Volume d'emploi salarié par segment et poids de la filière dans l'ensemble des salariés, par zone d'emploi



**Note de lecture :** la zone d'emploi de Grenoble compte 4 800 emplois dans la filière bois, soit une proportion comprise entre 150 et 180 emplois pour 10 000 emplois au total. 17 % de ces emplois sont dans le segment du sciage et travail du bois.

Source : Insee, Clap 2012

nombreux non-salariés. Ces derniers représentent deux travailleurs sur trois.

### 40 % de l'emploi salarié dans les grands pôles rhônalpins

Les grands pôles économiques du territoire concentrent les plus forts volumes d'emploi salarié de la filière. Ainsi, les zones d'emploi de Lyon, Grenoble et Saint-Étienne comptent respectivement 5 800, 4 800 et 2 800 emplois salariés, soit 40 % du total de la filière. Toutefois, ces salariés du bois pèsent peu dans l'ensemble de l'emploi salarié de ces pôles (1,6 % au maximum), très diversifiés économiquement. La filière bois a un poids économique plus important dans des zones d'emploi plus petites. C'est le cas en particulier d'Annonay, où près de 5 % des salariés de la zone d'emploi travaillent dans le bois, et de Vienne-Roussillon. Elle est également très présente dans la zone d'emploi d'Oyonnax et le massif alpin, notamment dans le Chablais.

### Une géographie de l'emploi très marquée selon le segment

Les territoires se distinguent fortement selon le segment considéré. Les emplois dans la sylviculture et l'exploitation forestière

sont diversement localisés selon la nature des activités. Ainsi, la sylviculture est très développée dans la zone d'emploi de Villefranche-sur-Saône (plus de 300 emplois, principalement non salariés) et, dans une moindre mesure, dans celle de Lyon. Une spécificité de cette zone est la culture de pin Douglas, particulièrement représenté dans le Rhône (42 % du bois récolté en 2013, selon l'enquête *exploitations forestières et scieries 2013* menée par le ministère de l'agriculture), alors qu'il est quasiment absent du massif alpin. Cette essence se prête bien à la sylviculture pour ses propriétés naturelles de lutte contre les insectes et champignons. À l'opposé, les zones montagneuses abritent peu d'activités sylvicoles. Ces espaces, où le sapin et l'épicéa sont les essences reines, se prêtent en revanche aux activités d'exploitation forestière, qui consistent notamment à livrer du bois brut aux industries de transformation. Grenoble est ainsi, avec près de 700 emplois afférents, la première zone d'emploi du territoire pour l'exploitation forestière. Viennent ensuite Saint-Étienne (500 emplois), Chambéry (400 emplois) et Annecy (300 emplois). Les travaux de construction en bois et de menuiserie sont eux aussi bien implantés dans le massif alpin. Ainsi, Annecy et le Genevois français présentent d'importants

volumes de salariés sur ce segment (respectivement 1 100 et 900 emplois), juste derrière les zones d'emploi de Lyon et Grenoble. En outre, dans les zones montagneuses, ce segment pèse dans l'emploi salarié local, même si ces activités n'y représentent qu'un volume de salariés modeste. C'est le cas dans le Mont-Blanc, avec 400 salariés mais un poids de 1,7 % dans l'emploi salarié.

L'industrie du papier et du carton est présente en divers endroits du territoire rhônalpin, à l'exception des zones montagneuses. Avec 1 900 salariés, soit le quart des salariés du segment, la zone d'emploi de Grenoble est le plus grand pourvoyeur d'emplois du territoire, devant Lyon. La part du segment papier-carton dans l'emploi salarié total est élevée dans l'ouest rhônalpin, en particulier au sud de Lyon et à Montélimar.

Dans le domaine du sciage et du travail du bois, Lyon, Saint-Étienne et Grenoble sont les principaux employeurs, suivi de Villefranche-sur-Saône. Cette zone d'emploi, de même qu'Oyonnax, Roanne et Mâcon, sont les quatre territoires où ces activités pèsent le plus dans l'emploi salarié (autour de 1 % de l'emploi total).

### Un profil des établissements très dépendant du segment

Logiquement, la taille des établissements est très liée à la nature des activités exercées. Ainsi, les établissements de l'industrie du papier et du carton se situent parmi les plus grands établissements rhônalpins : parmi les 20 premiers employeurs de la filière, 12 appartiennent à ce segment. C'est le cas par exemple d'Emin Leydier à Laveyron (Drôme), des Papeteries du Léman à Publier (Haute-Savoie) ou encore d'Avery Dennison Materials à Champ-sur-Drac (Isère), qui comptent chacun plus de 250 salariés. Ces établissements industriels appartiennent le plus souvent à des groupes (près de 9 emplois sur 10 en dépendent), qu'ils soient français (comme les Papeteries du Léman)

### 3 Un chiffre d'affaires de deux milliards d'euros dans la construction-menuiserie en bois

Indicateurs financiers des trois principaux segments de la filière \*

	Construction-menuiserie en bois	Industrie du papier et du carton	Sciage et travail du bois	Total des trois segments
Chiffre d'affaires total (millions d'euros)	2 046	1 537	1 351	4 934
Taux de valeur ajoutée (%)	37	25	30	32
Taux de marge (%)	19	11	24	18
Taux d'exportation (%)	1	22	6	9

**Champ** : entreprises de la filière comptant au moins 80 % de leur effectif sur le territoire rhônalpin.

\* Les entreprises de la sylviculture et de l'exploitation forestière ne figurent pas ici en raison de la faible disponibilité des bilans financiers.  
Sources : Insee, Clap 2012, Fare 2012

ou étrangers (comme Avery Dennison). Cette forte dépendance à des groupes est observée aussi dans l'industrie des équipements, notamment en raison de l'implantation de l'entreprise Bobst à Villeurbanne. Cet établissement, qui dépend d'un groupe international suisse, est le plus grand de toute la filière bois rhônalpine, alimentant cette dernière en machines pour l'industrie du papier et du carton.

La construction en bois et la menuiserie présentent un profil inverse : la moitié des emplois salariés figurent dans des établissements de moins de 10 personnes. La quasi-totalité des emplois est associée à des structures indépendantes des groupes. Ceci est lié à la nature artisanale de ce segment, qui nécessite moins d'investissements.

Enfin, les salariés de la sylviculture et de l'exploitation forestière, tout comme ceux du sciage et travail du bois, dépendent souvent de groupes, pour des raisons différentes. Dans la sylviculture, deux tiers des salariés appartiennent à des groupes publics, principalement l'Office National des Forêts (ONF). Dans l'exploitation forestière, les salariés dépendent pour moitié de groupes privés français, tels que CID ou Monnet Sève. Si les trois quarts des salariés de ces deux segments travaillent dans des établissements de plus de 10 salariés, ils comptent

néanmoins une forte part de non-salariés dans des entreprises individuelles.

### Des entreprises peu exportatrices

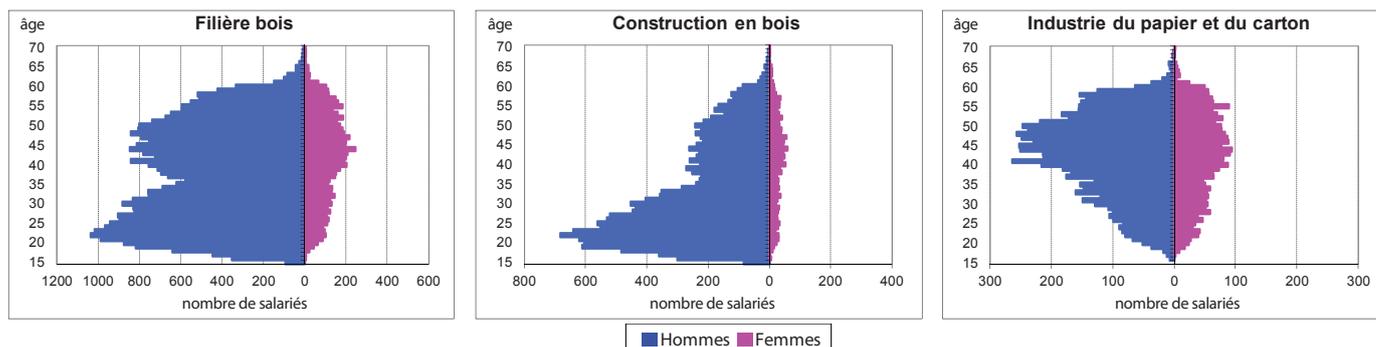
Les trois segments rhônalpins les plus riches en emplois (tableau 3) dégagent au total un chiffre d'affaires de près de 5 milliards d'euros, soit 17 % du chiffre d'affaires national de ces segments. Si les performances financières des entreprises sont intimement liées à la nature des activités exercées, ces trois segments ont en commun un taux d'exportation assez faible. Cela s'explique facilement pour la construction, qui regroupe des activités artisanales ne se prêtant pas par nature à l'export. Pour les deux autres segments en revanche, la part du chiffre d'affaires consacrée à l'export est sensiblement plus faible qu'au niveau national. C'est en particulier le cas des entreprises industrielles du papier-carton qui, avec un taux d'export de 22 %, sont en retrait de 10 points par rapport aux entreprises françaises du segment.

### Des salariés principalement ouvriers

La plupart des salariés de la filière bois sont ouvriers : leur proportion s'élève à 70 % tous segments confondus, contre seulement 30 %

### 4 Le profil par âge des salariés est contrasté selon les segments

Répartition par sexe et âge selon le segment



Source : Insee, DADS 2012

dans l'ensemble de l'emploi salarié rhônalpin. Parallèlement, la part de cadres est faible : elle n'est que de 6 %, soit 10 points de moins par rapport à la référence rhônalpine. Au-delà de ces constats globaux, les segments affichent des particularités liées à leur nature. Ainsi, regroupant des métiers manuels, la construction en bois et la menuiserie comptent la plus forte part d'ouvriers (79 %), devant la fabrication de meubles et les activités de sciage et travail du bois (autour de 70 %). À l'inverse, les métiers de l'industrie sont plus diversifiés, notamment autour de fonctions support et d'emplois plus qualifiés. Ainsi, l'industrie du papier et du carton compte proportionnellement moins d'ouvriers (65 %) et une part de cadres élevée (10 %). Enfin, la sylviculture et l'exploitation forestière se démarquent, avec seulement la moitié d'ouvriers pour près d'un tiers de professions intermédiaires, principalement des salariés de l'ONF. Les non-salariés de ce segment sont quant à eux des agriculteurs exploitants.

### Une filière jeune et très masculinisée

Au sein de la filière bois, 85 % des salariés sont des hommes. Les trois segments les plus masculinisés sont la construction en bois et menuiserie, la sylviculture et exploitation forestière ainsi que le sciage et travail du bois. Si le segment industriel n'échappe

## Les enjeux de la filière forêt-bois rhônalpine

La mobilisation des bois est l'enjeu majeur de la politique forestière en Rhône-Alpes. La récolte régionale reste en effet très inférieure à la production naturelle des forêts. La création de dessertes forestières et le regroupement des propriétaires pour la gestion figurent parmi les principaux leviers. La progression du bois-énergie doit être accompagnée.

Dans une région très montagneuse et soumise aux influences méditerranéennes, la prévention des risques naturels est cruciale.

La compétitivité de la filière, face à la concurrence mondiale, doit être développée : en particulier, plusieurs actions régionales visent à mieux valoriser les bois sciés localement.

La plupart de ces enjeux sont communs aux régions Auvergne et Rhône-Alpes, aujourd'hui regroupées.

pas à ce constat, la part de femmes y est toutefois supérieure (28 %).

Le profil des salariés par âge est également très marqué. Les plus jeunes salariés se trouvent principalement dans le segment de la construction en bois et la menuiserie, où la pénibilité des métiers est assez marquée. Plus de la moitié des salariés de ce segment ont moins de 30 ans. À l'opposé, les salariés de l'industrie du papier et du carton sont plus âgés. Deux salariés sur trois ont plus de 40 ans. Les femmes salariées de la filière, exerçant principalement dans ce segment, sont elles aussi plutôt âgées. Dans la sylviculture et l'exploitation forestière ainsi que dans le sciage et travail du bois, la répartition par âge est proche de l'ensemble de la filière. Si un salarié sur trois a moins de 30 ans, la moitié a plus de 40 ans.

### Une rémunération variable selon le segment

De manière globale, le revenu brut moyen annuel des salariés est de 31 000 euros, soit 4 000 euros de moins que dans l'ensemble de l'emploi salarié rhônalpin. C'est dans la construction en bois et la menuiserie, segment le plus jeune et comptant le plus d'ouvriers, que les rémunérations sont les plus faibles (25 000 euros). Dans l'industrie du papier-carton et le segment des équipements, qui comptent un personnel plus âgé et qualifié, les emplois sont plus rémunérateurs (en moyenne 38 000 euros et 48 000 euros respectivement). La sylviculture et l'exploitation forestière, tout comme le sciage et travail du bois et la fabrication de meubles, sont trois segments qui affichent une relative homogénéité salariale, autour de 29 000 euros. ■

## La filière bois dans le massif alpin

Le développement de la filière à l'échelle de l'ensemble du massif alpin, dépassant ainsi les seules frontières de Rhône-Alpes, constitue un enjeu fort. La récente mise en place d'une certification Bois des Alpes vise en particulier à accroître le recours à du bois alpin dans la construction, segment le plus développé du massif : la construction-menuiserie y compte plus de 3 500 établissements pour près de 9 000 salariés (soit 40 % de l'emploi de la filière alpine, qui s'élève au total à près de 22 000 salariés). Le segment de la sylviculture et de l'exploitation forestière compte autant d'établissements, mais beaucoup moins de salariés (1 700). Ces deux segments représentent 80 % des 8 800 établissements du massif. Enfin, plus d'un salarié sur cinq exerce dans le sciage et travail du bois, une proportion équivalente à l'industrie du papier-carton.

## Méthodologie

Cette étude a mobilisé des données issues de différentes sources statistiques afin de déterminer le périmètre de la filière régionale. Pour définir l'appartenance ou non d'un établissement à la filière bois, la démarche a consisté à observer le code APE (Activité Principale Exercée) de l'établissement, renseigné dans le fichier Sirene. Lorsque le code APE suggère sans ambiguïté l'appartenance de l'établissement à la filière bois (ex : sylviculture et autres activités forestières), l'établissement est intégré systématiquement au périmètre. Lorsque le code APE est ambigu, une expertise est menée établissement par établissement, pour déterminer l'appartenance à la filière (ex : travaux de menuiserie bois et PVC). Ce travail d'expertise a été mené par la Fédération forêt-bois en Rhône-Alpes (FIBRA).

## Partenariat

Entamée en 2015, cette étude a été réalisée en partenariat entre l'Union Régionale des Associations de Communes Forestières de Rhône-Alpes, le Conseil Régional de Rhône-Alpes, la Fédération forêt-bois en Rhône-Alpes (FIBRA), la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf), et la Direction Régionale de l'Insee.

Insee Auvergne - Rhône-Alpes  
165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :  
Pascal Oger  
Rédactrice en chef :  
Aude Lécroart

ISSN : en cours  
ISSN : en cours  
© Insee 2016

## Pour en savoir plus :

- « La récolte totale se maintient, le sciage attend la reprise », *Agreste Rhône-Alpes* n° 171, février 2015
- « 8 280 salariés au cœur de la filière forêt-bois », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 2, septembre 2014
- « La filière bois en Auvergne : la fabrication de meubles au premier plan », *Insee Auvergne La Lettre* n° 99, février 2014

